

Mardi 19 décembre 2023

LESSMEISTER Roland
Commissaire Enquêteur

Permanence n° 2 8h - 12h

* Dépôt d'une observation, annexée en fin de registre.
par M. DEROIN Bruno - 19/12/2023 - 8401.

Monsieur et Madame DEROIN Bruno

VAUTEAUX – 41360 SAVIGNY SUR BRAYE

b.deroin@utb.fr / 06 34 16 59 26

MAIRIE d'EPUISAY

Rue des Bleuets

41360 EPUISAY

Fait à VAUTEAUX le 18 décembre 2023

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

Objet : « Enquête publique portant sur les modifications du projet de parc éolien autorisé par arrêté préfectoral du 24 avril 2018 et sur la demande de dérogation espèces protégées déposée par la société EPUISAY ENERGIE (JPEE) »

Monsieur,

Par ce courrier, je tiens à manifester mon désaccord et ma colère contre ce projet. Pour votre information, ma famille, mon épouse et moi-même avons choisi cette région pour des raisons sentimentales mais surtout pour sa qualité de vie, sa beauté, sa diversité agricole, son tourisme et sa proximité avec les châteaux de la Loire etc...

Ce projet est une catastrophe pour nos beaux paysages, nos terres agricoles, la faune et les propriétaires à proximité de ce parc éolien.

Pour quatre pauvres éoliennes de 125 mètres de haut, vous allez couler du béton, terrasser et construire des réseaux pour acheminer l'électricité produite et dénaturer définitivement cet espace.

Est-ce que le coût et le retour sur investissement sont à la hauteur des enjeux environnementaux ? Je n'en suis pas sûr...

Pour la bonne conscience, il a été lancé cette enquête qui concerne les espèces animales protégées. Il ne faut pas avoir fait de grandes études pour comprendre l'impact du fonctionnement d'une éolienne sur la faune et la flore locales. La hauteur et les pales vont être meurtrières pour les oiseaux de nos régions mais également les oiseaux de passage. L'avantage est que la faune et la flore ne peuvent pas se plaindre mais simplement disparaître contrairement à l'homme.

En effet, je pense à l'espèce humaine que l'on ne protège pas contre ces projets absurdes et les dégâts occasionnés sur le long terme. Je pense aux nuisances sonores lancinantes, visuelles et psychologiques. C'est encore les êtres humains qui devront s'adapter à cet environnement.

Messieurs les élus, je vous demande de bien réfléchir avant de prendre une décision qui ne fait pas l'unanimité et qui va nous engager au moins pour les 15 prochaines années. Je pense que si les quatre éoliennes sortent de terre, c'est le début de l'ère éolien dans la région centre val de Loire. Quel dommage !!!

Avez-vous pensé et étudié les solutions alternatives comme par exemple le solaire et le photovoltaïque. Les communes limitrophes ont déjà fait ce choix, d'autres ont choisi de démanteler le parc éolien pour arrêter le massacre des espèces protégées comme par exemple à Lunas dans le département de l'Hérault...Vous pouvez peut-être vous en inspirer !!!

Monsieur DEROIN